

Bureau des longitudes

Commission sur les infrastructures géodésiques

Mandat (version 5 novembre 2019)

Contexte

La géodésie est une discipline méconnue, peu visible et néanmoins indispensable. Son rôle s'avère avoir une importance scientifique, technologique et sociétale majeure, notamment dans les domaines suivants :

- La surveillance du niveau des mers au niveau global, régional ou local, indicateur clé des changements climatiques
- La surveillance de divers types de risques naturels (séismes, volcans, tsunamis...)
- La géolocalisation et ses usages en information géographique et mobilité individuelle
- Le soutien aux missions spatiales terrestres ou interplanétaires
- La navigation terrestre, maritime ou aérienne

Le Bureau des longitudes est, depuis sa création en 1795 et sous des formes multiples, intéressé et impliqué dans divers aspects de cette discipline.

- Mesure de la méridienne de Delambre et Méchain et définition du mètre dès 1795
- Création au sein du Bureau d'une commission de haute géodésie en 1863
- Création du Bureau international de l'heure en 1919
- Membre fondateur du Groupe de Recherche de Géodésie Spatiale (GRGS) en 1971
- Participation au consortium français sélectionné pour assurer le bureau central du Service international de rotation terrestre (IERS) créé en 1988
- Publication d'un livre blanc sur la géodésie en 2001
- Publication en 2003, en coopération avec l'Académie de l'air et de l'espace, et l'Académie de marine d'un ouvrage sur les enjeux stratégiques, scientifiques et techniques du programme européen Galileo
- Publication en 2009, de l'ouvrage « Les observatoires. Observer la Terre »
- Publication récente (2016) d'un ouvrage sur les références de temps et d'espace, décrivant les aspects historiques et modernes du rôle fondamental de la géodésie dans ces sujets

Un aspect particulier qui a retenu l'attention du Bureau est celui des infrastructures géodésiques, abordé notamment dans l'ouvrage que le Bureau a consacré aux systèmes d'observation en géosciences (Hermann 2009) et plus récemment discuté dans le cadre du GRGS

Afin de mieux cerner la communauté concernée (acteurs et tutelles), le Bureau, en association avec le Comité national français de géodésie et de géophysique (CNFGG) et

spécifiquement sa section 1 (Géodésie), a entrepris la publication d'un rapport sur la contribution française aux infrastructures géodésiques.

Par ailleurs, une Journée a été consacrée à ce sujet le 7 juin 2019 Salle de l'Espace du CNES à Paris, qui a rassemblé un ensemble de participants, acteurs, utilisateurs et tutelles, et qui a produit une liste de recommandations.

C'est dans ce contexte que le Bureau des longitudes a décidé d'établir une commission sur les infrastructures géodésiques.

Missions de la commission

- Définir le périmètre des infrastructures géodésiques, et actualiser cette définition au regard des innovations technologiques et des besoins
- Inventorier les contributions françaises aux infrastructures géodésiques dans un cadre national, européen ou international
- Offrir un forum de concertation et d'échange entre les acteurs
- Evaluer et soutenir les propositions nouvelles dans ce domaine
- Etablir les éléments pour définir une stratégie de participation française à ces infrastructures internationales, notamment en agissant sur les organisations internationales concernées (AIG/GGOS, UGGI, GEO, UN GGIM...)

Composition de la commission

- Représentants de départements ministériels ou de structures de coordination (INSU, CNFGG, CNIG,...)
- Représentants d'organismes ou laboratoires contribuant à ces infrastructures
- Personnes en liaison avec les organisations internationales concernées
- Représentants de communautés d'utilisateurs
- Experts choisis par la commission

Elle est structurée selon quatre collèges :

- Collège de pilotage (CP)
- Collège des contributeurs aux infrastructures (CC)
- Collège des liaisons internationales (CI)
- Collège des experts et utilisateurs (CU)

Cette structuration en collèges permet d'organiser des discussions ou réunions à géométrie variable selon le sujet à traiter.

La commission est présidée par Claude Boucher, membre du Bureau des longitudes.